

Version 005

Révisée le:
11.02.2009

Feuille de garde contenant les suppléments
nationaux à la feuille des données de sécurité UE

LIZERNA POX



Total de pages (la feuille de garde inclus) : 6

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit et réf.:	Lizerna POX / (1145.15.00)
Utilisation:	Agent blanchiment
Données concernant fabricant/fournisseur:	
Fournisseur / Importateur	CHEMIE AG
Adresse	alte Tiefenastr. 4d
Code postal / lieu	CH-3048 Worblaufen
No téléphone	031 / 921 44 88
No téléfax	031 / 921 54 79
Les responsables	MM. P. Gerster / R. Arnold
Adresse courriel / site internet	info@chemieag.ch/ www.chemieag.ch
No d'appel en cas d'urgence	044-251 66 66 Centre d'information toxicologique, Zürich Service d'urgences 24 heures : 145

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Le données indiqués dans la feuille UE sont conformes au directives de la SUVA

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

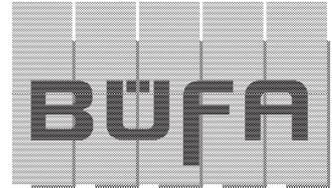
Produit non utilisé

Eliminer conformément aux réglementations des autorités locaux / nationaux.

Emballages non nettoyés

Emballages vides acheminée vers une installation d'incinération autorisée.

Code-déchet (selon OMoD): 07 06 99



Fiche de données de sécurité (91/155/EWG)

BÜFA Reinigungssysteme

LIZERNA POX

Version:005 (FR/FR-241)

Date de révision: 11.02.09

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit: LIZERNA POX

Code du produit: 877 - 0034

Emploi de la substance / de la préparation

Lessive spéciale

Producteur/fournisseur:

BÜFA Reinigungssysteme GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

D-26125 Oldenburg

Tel.: +49 (0)441 9317-0

Fax: +49 (0)441 9317-100

Service chargé des renseignements:

Sécurité Produit

Tel.: +49 (0)441 9317-108

E-Mail: steffen.meuser@buefa.de

Renseignements en cas d'urgence:

Centre anti-poisons Göttingen Emergency No.: +49 (0)551 19240

2. Identification des dangers

Principaux dangers:

irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Irritant pour les yeux.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux:

Désignation

No EINECS	No CAS	%	Ident.	phrases R
-----------	--------	---	--------	-----------

Perborat				
----------	--	--	--	--

234-390-0	10486-00-7	50,01 - 100,00	Xi	36
-----------	------------	----------------	----	----

Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

4. Premiers secours

- continuation -

| Après contact avec la peau:

| Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

| Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

| Après contact avec les yeux:

| Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes,
| en écartant bien les paupières.

| Demander immédiatement conseil à un médecin.

| Après ingestion:

| Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

| Demander immédiatement conseil à un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

| Moyens d'extinction:

| Eau pulvérisée, Poudre d'extinction, Mousse

| Equipement spécial de sécurité:

| Porter un appareil de protection respiratoire.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

| Les précautions individuelles:

| Eviter la formation de poussière. Utiliser un appareil de
| protection respiratoire contre les effets de poussière.

| Porter un vêtement personnel de protection.

| Mesures pour la protection de l'environnement:

| Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

| Méthodes de nettoyage/récupération:

| Recueillir par moyen mécanique.

| Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

7. Manipulation et stockage

| Manipulation:

| Précautions à prendre pour la manipulation:

| Porter un vêtement personnel de protection.

| Eviter la formation de poussière.

| En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

| Stockage:

| Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

| Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

| Ne pas utiliser de fûts en métal léger.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| Indications supplémentaires:

| Sans autre indication, voir point 7.

| Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste
| de travail::

| Designation:

| No CAS Type Valeur Unité

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
- continuation -

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuel:

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de poussière.

Filtre combiné B-P3

Protection des mains:

Utiliser seulement des gants protecteurs contre produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Matériel de gants: Nitrile

Valeur pour la perméabilité: taux 6 (>480 minutes)

La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps:

Vêtement de protection étanche

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme: poudre

Couleur: blanche

Odeur: spécifique au produit

	valeur	unité	méthode
--	--------	-------	---------

Point d'inflammation:	> 100	°C	
-----------------------	-------	----	--

Viscosité: 20 °C	n.b.	sec.	DIN 53 211
------------------	------	------	------------

Densité: 20 °C	0,730	- 0,850	g/ml
----------------	-------	---------	------

valeur du pH (1%): 20 °C	9,50	- 10,50	
--------------------------	------	---------	--

Solubilité dans l'eau: miscible avec l'eau

10. Stabilité et réactivité

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

11. Informations toxicologiques

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des substances et des préparations, le produit présente les dangers suivants: consulter le chapitre 2+15

12. Informations écologiques

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation pour le caractère non-dangereux pour l'environnement des détergents (648/2004/EG).

Classe de pollution des eaux (auto-classification) dans le concentré: 1

13.Considérations relatives à l'élimination

Produit:
Recommandation:
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:
Recommandation:
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14.Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID
Classe: -- No ONU:
Groupe d'emballage: Label:
Désignation du produit:
Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus

Transport maritime IMDG
Classe: -- No ONU: 9999
Groupe d'emballage: Label:
No EMS:
Polluant marin: non
Désignation technique exacte:
Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus

15.Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE:
Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:
Xi irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Perborat

Phrases R:
36 Irritant pour les yeux.

Phrases S:
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
25 Éviter le contact avec les yeux.

Indications générales:
648/2004/EG:
contient:
>30% :
agents de blanchiment oxygénés

Prescriptions nationales:
Classe de pollution des eaux: 1

16. Autres informations:

| Phrases R importantes (chapitre 3):
| 36 Irritant pour les yeux.

| |: Données modifiées en parallèle à la version précédente.
| Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances,
| connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux
| propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport
| juridique contractuel.